

**N.MERLE - V.CHAUCHARD -
N.CHERTIN - JP.BORREL - V.de MARI**

Huissiers de Justice associés

Espace libéral, rue du Luxembourg 34110
FRONTIGNAN- BP 7360 Immeuble Green Valley, 849
rue Favre de Saint Castor
34083 MONTPELLIER CEDEX 4
Tél 04.67.92.61.95
Fax 04.67.92.61.90

Caisse des Dépôts N°40031 00001 0000323555P 58,
numéro TVA intracommunautaire FR87401873062
Courriel: merle.chauchard@wanadoo.fr Membre d'une
association de gestion agréée acceptant à ce titre le
règlement des honoraires par chèques.

MONTPELLIER CEDEX 4 le 2 Septembre 2014

**Monsieur DUMAS HENRI
634 RUE DE LA MOGERE
34200 SETE**



Affaire : **BLAZY Jean-Fra/DUMAS HENRI**
Référence : **1701503 2**
Dossier : **1701503**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à la Loi, je me suis présenté à votre domicile (siège) le 2 Septembre 2014 pour vous signifier un acte de CDT AUX FINS DE SAISIE VENTE (sans sign de titre) à la requête de BLAZY Jean-François

La copie de cet acte a été déposée en notre **ETUDE**,

~~849 rue Favre de Saint-Castor, Parc 2000 Extension, Immeuble Green Valley 34080 MONTPELLIER~~

ESPACE LIBERAL – RUE DU LUXEMBOURG 34110 FRONTIGNAN

où elle devra être retirée dans le plus bref délai contre récépissé ou émargement par vous même ou par toute personne que vous aurez spécialement mandaté à cet effet par écrit.

La copie de l'acte sera conservée à l'ETUDE pendant trois mois. Passé ce délai, nous en seront déchargés.

"L'Huissier de Justice, peut, à la demande du destinataire, transmettre la copie de l'acte à une autre ETUDE, où celui-ci pourra le retirer dans les mêmes conditions."

D'autre part, conformément à l'article 658 du Nouveau Code de Procédure Civile, veuillez trouver sous ce pli, copie de l'acte qui vous est destiné.

TRES IMPORTANT : Si l'acte fait courir un délai, ce délai part à compter de la date de signification, à l'exclusion de toute autre.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

N.MERLE - V.CHAUCHARD - N.CHERTIN - JP.BORREL - V.de MARI

Huissiers de Justice associés

Espace libéral, rue du Luxembourg 34110 FRONTIGNAN- BP 7360 Immeuble Green Valley, 849 rue
Favre de Saint Castor
34083 MONTPELLIER CEDEX 4
Tél 04.67.92.61.95

Caisse des Dépôts N°40031 00001 0000323555P 58, numéro TVA intracommunautaire FR87401873062

**COMMANDEMENT AUX FINS
DE SAISIE VENTE**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE ET LE DEUX SEPTEMBRE

Nous, SCP N.MERLE, V.CHAUCHARD, N.CHERTIN, JP.BORREL, V.de MARI, Huissiers de Justice associés, Immeuble Green Valley, 849 rue Favre de Saint Castor, BP 7360, 34083 MONTPELLIER et Espace Libéral, Rue du Luxembourg 34110 FRONTIGNAN

A : Monsieur DUMAS HENRI Né le 02/08/1944 domicilié 634 RUE DE LA MOGERE 34200 SETE, où étant et parlant comme ci-après,

A LA DEMANDE DE :

Monsieur Jean-François BLAZY administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la division stratégique et contrôle de gestion de la direction régionale des finances publiques du département de l'Hérault, domicilié en cette qualité à la direction régionale sise 334, allée Henri II de Montmorency 34954 MONTPELLIER Cédex 2,,
Elisant domicile en notre Etude,

EN VERTU : UN ARRET CONTRADICTOIRE RENDU PAR LA COUR D'APPEL DE PARIS en date du 28 MAI 2014, précédemment signifié,

Nous vous faisons **COMMANDEMENT DE ME PAYER LES SOMMES**, dont le détail vous est fourni ci-après :

Date	Libelle	Débit	Crédit
26/08/14	Art. 700 ou Clause Pénale	1,500.00	
	Droit proportionnel Art 8	37.42	
	Intérêts	0.15	
	Coût du présent acte	122.13	
	Total en Euros	1,659.70	
	Solde en Euros	1,659.70	

Du	Au	Pér.	Taux	Base	Montant	Solde
28/05/14	26/08/14	90	0.04	1500.00	0.15	0.15

TRES IMPORTANT :

Faute par vous de vous acquitter des sommes ci-dessus mentionnées, sauf à parfaire ou à diminuer, **EXCLUSIVEMENT EN NOTRE ETUDE**, vous pourrez y être contraint par la vente forcée de vos biens meubles à l'expiration d'un délai de HUIT JOURS à compter de la date du présent acte ou par tout autres moyens légaux en dehors de tout délai.